Municipalité
Paroisse de Senneterre

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle de perception des taxes municipales pour l'année 2024

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, que :

- le rôle de perception des taxes municipales pour l'année 2024, a été déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité Paroisse de Senneterre le 22 janvier 2024;

- Il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais requis par la loi;

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de se présenter au bureau municipal où une copie de ce compte lui sera remise.

Donnée à Senneterre, ce 22 janvier 2024.

Mélanie Hébert
Directrice générale et greffière-trésorière